

CHARTE ÉTHIQUE EXTERNE

Version Groupe 1.2 - 26 Août 2025

Chers partenaires, fournisseurs, clients, collectivités, financeurs et parties prenantes, c'est avec une profonde conviction que le GROUPE JARNIAS vous présente sa Charte Éthique Externe. En tant qu'acteurs clés de notre réussite et de notre développement, vous faites partie intégrante de notre écosystème. Cette charte revêt une importance capitale dans nos relations avec vous, car elle incarne nos engagements fondamentaux en matière d'éthique et de responsabilité sociale.

Chez le GROUPE JARNIAS, nous croyons fermement que la réussite durable et l'excellence ne peuvent être atteintes sans l'adhésion à des valeurs éthiques solides. Ces valeurs guident nos actions et nos interactions avec tous nos partenaires, inspirant la confiance, la loyauté et la collaboration.

L'objet de cette Charte Éthique Externe est de définir les principes éthiques qui sous-tendent nos échanges avec vous, ainsi que les engagements que nous prenons envers nos parties prenantes. Nous aspirons à instaurer une relation mutuellement bénéfique, empreinte de respect, d'intégrité, de transparence, et contribuer ensemble à un monde meilleur, plus équitable et plus durable.

Cadre et but du document

Le cadre de la Charte Éthique Externe du GROUPE JARNIAS est établi pour régir les relations avec ses fournisseurs, partenaires, clients, collectivités, financeurs et parties prenantes externes. Elle vise à promouvoir et renforcer les valeurs éthiques fondamentales au sein de toutes les interactions avec ces acteurs.

Le but principal de cette charte est de définir les principes éthiques qui guident les actions du GROUPE JARNIAS et de formaliser ses engagements envers ses parties prenantes. Elle met l'accent sur l'intégrité, la transparence, la responsabilité sociale et environnementale, le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption,

En favorisant une approche éthique dans ses relations externes, le GROUPE JARNIAS aspire à instaurer des partenariats durables, basés sur la confiance mutuelle, la loyauté et la collaboration.

La charte encourage également la communication, la sensibilisation et la mise en place de mécanismes de signalement pour garantir le respect effectif des principes éthiques définis.

En résumé, la Charte Éthique Externe du GROUPE JARNIAS constitue un engagement formel envers l'éthique et la responsabilité sociale, visant à créer un impact positif tant au niveau des relations d'affaires qu'au sein des communautés où le groupe opère, dans le but d'œuvrer ensemble pour un monde meilleur et plus juste.

1. INTRODUCTION

La présente Charte Éthique Externe incarne la vision et les engagements du GROUPE JARNIAS en matière d'intégrité, de responsabilité sociale et environnementale, de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption. En tant que groupe engagé dans des activités diversifiées, notre engagement éthique transcende les frontières et guide nos interactions avec les parties prenantes externes. Cette charte vise à clarifier nos valeurs fondamentales et à établir un socle solide pour des relations externes basées sur la confiance, la transparence et le respect mutuel.

1.1. Présentation du GROUPE JARNIAS

Nos Valeurs :

- Dépassement de soi
- Persévérance
- Solidarité
- Plaisir

Notre Mission :

Être leader technique européen des travaux d'accès difficiles.

Notre Vision :

De l'opération ponctuelle aux grands projets, GROUPE JARNIAS intervient partout où c'est difficile d'accès pour concevoir, construire, sécuriser et entretenir des ouvrages.

Au sein du GROUPE JARNIAS, nous croyons fermement que des relations externes durables et fructueuses reposent sur une base éthique solide. Nos interactions avec nos clients, nos fournisseurs, nos partenaires commerciaux et la société dans son ensemble doivent être teintées d'intégrité et de respect.

Pour construire un avenir prospère et durable, nous croyons fermement qu'il est indispensable d'entretenir des relations éthiques basées sur un socle de valeurs communes et partagées.

1.2. Objet de la Charte Éthique Externe

La présente Charte Éthique Externe énonce notre engagement formel envers des **principes éthiques fondamentaux dans nos interactions avec le monde extérieur**. Elle définit les normes et les attentes que nous nous efforçons de respecter dans tous les aspects de notre activité, depuis nos opérations quotidiennes jusqu'à nos décisions stratégiques majeures. Notre objectif ultime est de cultiver un environnement où l'éthique prévaut, favorisant ainsi des partenariats durables, le respect des droits humains, la protection de l'environnement et une lutte inébranlable contre la corruption.

2. VALEURS ÉTHIQUES FONDAMENTALES

Au cœur de l'identité et de la mission du GROUPE JARNIAS réside un engagement inébranlable envers des valeurs éthiques fondamentales. Ces principes forment le fondement de notre conduite et guident chacune de nos actions. Dans cette section, nous explorerons en profondeur quatre piliers essentiels qui incarnent notre engagement envers une conduite éthique exemplaire et responsable.

2.1. Intégrité et transparence

L'intégrité est le socle sur lequel nous construisons nos relations et notre réputation. Dans le GROUPE JARNIAS, nous croyons en une conduite honnête et en la prise de décisions éclairées, en garantissant que nos actions correspondent à nos paroles. Nous nous engageons à être transparents dans toutes nos interactions, en fournissant des informations claires et complètes à nos parties prenantes, qu'il s'agisse de nos clients, de nos employés ou de nos partenaires commerciaux.

2.2. Responsabilité sociale et environnementale

Dans le GROUPE JARNIAS, nous reconnaissions l'impact significatif que nos activités peuvent avoir sur la société et l'environnement. Notre responsabilité sociale et environnementale guide nos efforts pour contribuer positivement aux communautés où nous opérons et pour préserver les ressources naturelles pour les générations futures. Nous nous engageons à adopter des pratiques durables et respectueuses de l'environnement, tout en œuvrant à l'amélioration continue de nos initiatives en matière de responsabilité sociale.

2.3. Respect des droits de l'homme

Le respect des droits de l'homme est au cœur de notre engagement envers la dignité humaine et l'égalité. Dans le GROUPE JARNIAS, nous défendons fermement les droits fondamentaux de chaque individu, en veillant à ce que nos opérations respectent et protègent ces droits. Nous nous efforçons de créer un environnement de travail inclusif et respectueux, où chaque membre de notre équipe est traité équitablement et avec dignité, et où nos partenaires et fournisseurs partagent notre engagement envers ces valeurs.

2.4. Anticorruption

La lutte contre la corruption est une pierre angulaire de notre éthique professionnelle. Dans le GROUPE JARNIAS, nous nous engageons à mener nos activités de manière intègre, en rejetant toute forme de corruption, de pots-de-vin ou de pratiques illégales. Nous sommes déterminés à maintenir des normes élevées en matière d'éthique des affaires, à promouvoir des relations commerciales équitables et transparentes, et à contribuer à la construction d'un environnement commercial mondial plus juste et éthique.

3. ENGAGEMENTS ENVERS NOS PARTIES PRENANTES

Notre relation avec nos parties prenantes externes constitue le cœur de notre engagement éthique. Cette section de la Charte Éthique Externe explore notre dévouement envers des interactions respectueuses, mutuellement bénéfiques et fondées sur l'éthique avec nos fournisseurs, partenaires commerciaux, clients, collectivités locales, financeurs et investisseurs.

Chaque engagement reflète notre engagement à établir et à maintenir des relations durables, empreintes d'intégrité et de confiance.

3.1. Fournisseurs

Au sein du GROUPE JARNIAS, nous considérons nos fournisseurs comme des partenaires essentiels dans notre chaîne de valeur. Notre relation avec nos fournisseurs est fondée sur le respect mutuel, l'équité et la collaboration. Nous nous engageons à sélectionner nos fournisseurs non seulement en fonction de critères économiques, mais également en tenant compte de leurs pratiques éthiques et environnementales. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent les droits des travailleurs, qu'ils adoptent des pratiques commerciales éthiques et qu'ils travaillent activement à réduire leur impact environnemental. Ensemble, nous visons à construire une chaîne d'approvisionnement responsable, transparente et durable.

Nous assurons aux petits fournisseurs les mêmes conditions que celles offertes aux autres partenaires : contrats, prix, et conditions de paiement, notamment en ce qui concerne les délais de règlement. De plus, un mécanisme formel est également en place pour que nos fournisseurs puissent nous transmettre leurs commentaires et suggestions [via le formulaire de réclamation dédié.](#)

Le GROUPE JARNIAS considère ses fournisseurs comme des partenaires essentiels.

- **Corruption, pot-de-vin et fraude :** Toute forme de corruption, pot-de-vin, fraude, ristourne ou concurrence déloyale est strictement interdite. Les fournisseurs doivent agir avec intégrité et transparence.
- **Heures de travail et droits des employés :** Les fournisseurs doivent garantir des conditions de travail équitables, respecter les heures de travail réglementaires et interdire le travail forcé ou des conditions abusives.
- **Santé et sécurité :** Les fournisseurs sont tenus d'assurer un environnement de travail sûr et sain pour l'ensemble de leurs employés, en respectant les normes locales et internationales en vigueur.
- **Impact environnemental :** Les fournisseurs sont incités réduire au maximum l'impact environnemental de leurs activités et de leurs produits, favoriser des pratiques durables et participer activement à la protection des ressources naturelles.
- **Suivi et contrôle :** Le respect de cette charte sera contrôlé à travers plusieurs dispositifs, notamment des évaluations et des mécanismes de réclamation. Les fournisseurs sont encouragés à signaler toute non-conformité via le formulaire dédié.

Ensemble, nous construisons une chaîne d'approvisionnement responsable, transparente et durable.

3.2. Partenaires commerciaux

Nos partenaires commerciaux jouent un rôle crucial dans notre croissance et notre succès. Dans le GROUPE JARNIAS, nous nous engageons à établir des relations commerciales éthiques, basées sur la confiance et la réciprocité. Nos partenaires commerciaux sont choisis en fonction de leur adhésion à nos valeurs éthiques, de leur engagement envers la qualité et de leur respect des lois et réglementations en vigueur. Nous promouvons une concurrence loyale et nous rejetons toute forme de corruption, de fraude ou de pratiques déloyales. Notre objectif est de cultiver des partenariats durables qui profitent à toutes les parties impliquées.

3.3. Clients

Nos clients sont au cœur de nos activités et de notre raison d'être. Au sein du GROUPE JARNIAS, nous nous engageons à fournir des produits et des services de qualité, répondant aux normes éthiques et environnementales les plus élevées. Nous nous efforçons de garantir la satisfaction de nos clients en écoutant leurs besoins, en respectant leurs droits et en maintenant une

communication transparente. Notre relation avec nos clients se fonde sur l'intégrité et la confiance, et nous nous efforçons de dépasser leurs attentes tout en maintenant des pratiques commerciales justes et respectueuses.

3.4. Collectivités locales

En tant qu'acteur actif des collectivités locales où nous opérons, le GROUPE JARNIAS reconnaît sa responsabilité envers leur bien-être. Nous nous engageons à respecter les lois, les normes sociales et environnementales locales, et à contribuer positivement au développement durable des régions. Nous collaborons avec les acteurs locaux pour comprendre leurs besoins et préoccupations, et nous cherchons à créer des opportunités économiques et à soutenir des initiatives sociales et environnementales pour renforcer et contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et au respect de l'environnement.

3.5. Financeurs et investisseurs

Nous reconnaissons l'importance des financeurs et investisseurs dans le soutien de nos activités et de notre croissance. Au sein du GROUPE JARNIAS, nous nous engageons à fournir des informations précises, transparentes et complètes à nos financeurs et investisseurs. Nous respectons les normes comptables et financières les plus élevées et veillons à ce que nos activités soient menées de manière responsable et durable, contribuant ainsi à la création de valeur à long terme pour toutes les parties prenantes financières.

De même, nous attendons de nos financeurs et investisseurs qu'ils partagent nos valeurs éthiques et notre engagement envers la durabilité. Nous souhaitons collaborer avec des partenaires financiers qui soutiennent nos efforts en matière de responsabilité sociale et environnementale, et qui comprennent l'importance de concilier la performance financière avec des pratiques commerciales éthiques. Nous encourageons le dialogue ouvert et la transparence avec nos financeurs et investisseurs pour garantir une compréhension mutuelle de nos objectifs et de nos démarches, dans une perspective de partenariat à long terme.

4. MÉCANISMES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI

La mise en œuvre de nos engagements éthiques est essentielle pour concrétiser nos valeurs dans l'action. Cette section de la Charte Éthique Externe détaille les mécanismes que nous mettons en place pour garantir que nos engagements éthiques demeurent vivants et respectés au fil du temps.

4.1. Communication et sensibilisation

Nous nous engageons à promouvoir activement nos valeurs éthiques auprès de nos employés, partenaires et parties prenantes. À travers des campagnes de sensibilisation, des formations et des initiatives de partage d'information, nous visons à créer une culture de l'éthique qui informe et guide chaque décision et action en entreprise. Notre objectif est de garantir que tous les membres de notre écosystème comprennent et adhèrent aux principes de notre Charte Éthique Externe.

4.2. Révision périodique de la Charte

La Charte Ethique Externe du GROUPE JARNIAS n'est pas statique, mais évolue avec le temps et les circonstances changeants. Nous nous engageons à revoir périodiquement cette Charte pour nous assurer qu'elle reste pertinente et en phase avec les normes éthiques actuelles et les attentes de nos parties prenantes.

Cela reflète notre engagement envers une amélioration continue et un maintien de la pertinence éthique de nos actions.

Toute modification ou mise à jour de la Charte Éthique Externe est communiquée à l'ensemble des collaborateurs. Cette communication se fait par les canaux internes.

5. NOS MECANISMES DE RECLAMATION

Nous sommes tenus de trouver des solutions satisfaisantes pour remédier aux impacts négatifs qui viendraient à affecter nos parties prenantes. Nous réalisons nos affaires en accord avec les standards les plus élevés d'intégrité, constitué par les structures suivantes :

5.1 Notre stratégie de formation d'intégrité

En 2024, nous avons introduit notre engagement de sensibilisation et formation de 100% de nos collaborateurs à la RSE et à l'éthique dans les affaires.

Formation du Board

Le Board est formé au contenu et aux principes de la Charte Éthique Externe au moins une fois par année. Ces sessions permettent de renforcer la compréhension des enjeux éthiques et de s'assurer que les décisions stratégiques intègrent pleinement nos engagements en matière d'intégrité, de responsabilité et de conformité.

Ces micro-sessions couvrent des sujets divers tels que l'environnement, la responsabilité sociétale, la corruption, les conflits d'intérêts notamment. 100% de nos salariés les suivent au moins une fois.

Information des nouveaux collaborateurs

Chaque nouveau collaborateur reçoit, lors de son intégration, une information complète sur le contenu de la Charte Éthique Externe. Cette présentation initiale est complétée par les micro-sessions de formation RSE et éthique, afin de garantir que 100 % de nos collaborateurs connaissent et appliquent nos valeurs dès leur arrivée dans le GROUPE JARNIAS.

5.2 Notre canal de remontée des plaintes et des comportements non conformes

Notre Board est informé au moins une fois par année des plaintes et des fautes alléguées ou autant que nécessaire entre deux selon la gravité des faits. Nous avons un formulaire dédié à cet effet, [disponible ici](#).

Nous encourageons à utiliser le formulaire pour signaler des infractions ou toute violation ou suspicion de violation à nos valeurs ou des lois et réglementations en vigueur, notamment en matière de :

- Pots-de-vin, corruption, ristourne, concurrence déloyale, fraude ou tentative de fraude, criminalité financière
- Conflits d'intérêts
- Problèmes anti-trust
- Incident se rapportant à la protection des données et à la sécurité informatique
- Détournement de fonds, appropriation abusive, vol - Incident de droit humain, harcèlement et discrimination (Ressources Humaines)
- Dommages environnementaux et santé publique
- Incident portant préjudice à la sécurité des personnes

Les mécanismes de plaintes sont une source précieuse d'informations qui nous aide à détecter les impacts potentiels sur les droits humains au sein des communautés, co-contractants, partenaires, clients ou d'autres parties prenantes.

Nous encourageons nos partenaires à nous faire part et à nous remonter toutes les informations / préoccupations relatives à la conformité éthique ou au comportement d'un employé ou représentant de notre groupe. Ils peuvent pour ce faire, contacter leur interlocuteur habituel ou alors utiliser le QR destiné.

Nous promouvons une culture de respect des droits humains et un dialogue permanent qui crée un climat de confiance pour exprimer, sans clause de confidentialité ni crainte de représailles, toute plainte ou réclamation de nos employés et des communautés qui nous entourent, y compris les défenseurs des droits humains, dont nous respectons et prenons en considération le travail. Nous ne bloquons ni ne déformons en aucune façon les informations partagées.

5.3 Quels sont nos mécanismes

Nous les avons dessinés selon les principes suivants qui doivent être :

- **Légitimes** : afin de pouvoir construire la confiance avec les parties prenantes
- **Accessibles** : connus de toutes les parties prenantes
- **Transparents** : pour informer les parties prenantes ayant fait remonter des plaintes des progrès de manière suffisamment efficaces
- **Equitables** : pour que les potentielles victimes aient accès aux sources d'information et aux conseil nécessaire
- **Amélioratifs** : pour que nous puissions adopter de nouvelles mesures si nécessaire pour améliorer notre système.

5.4 Quel est notre process

Le process peut prendre plusieurs semaines en fonction de la nature des plaintes et sa complexité et se déroule ainsi :

- Identification des plaintes
- Enregistrement et analyse
- Contact & dialogue avec les parties concernées
- Recherche de solutions avec les parties
- Accord de solutions / compromis
- Rapport et suivi

6. LA POLITIQUE EN MATIERE DE PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE

6.1 Introduction

Cadre et objectifs

Le présent cadre décrit la politique de protection des personnes dénonçant des fautes alléguées ou des comportements qu'ils jugeraient répréhensibles ou contraire à nos valeurs et / ou qui collaborent à des audits ou enquêtes dûment autorisées. Il offre une protection renforcée contre les représailles à ces personnes.

L'objectif de cette politique est de fournir des directives très claires sur la façon dont nous abordons et gérons ces alertes. Avec notre politique dédiée au lancement d'alerte, nous visons à garantir que :

- Chaque employé doit avoir la possibilité de s'exprimer de manière anonyme lorsqu'il estime que nos valeurs d'entreprise ne sont pas respectées. Ils doivent disposer d'un endroit pour signaler les fautes. Chaque alerte sera entendue et traitée, et nous nous engageons à apporter les améliorations nécessaires relatives aux résultats de l'enquête conduite.
- Le GROUPE JARNIAS pense que tout le monde devrait pouvoir lancer une alerte de manière anonyme. Nous nous engageons à protéger l'identité des lanceurs d'alerte, et la décision de révéler leur identité leur appartient entièrement.
- Nous enquêterons sur chaque signalement d'irrégularité. À la fin de l'enquête, nous documenterons les résultats et fournirons un compte rendu, le cas échéant.

Néanmoins, l'intéressé doit agir de bonne foi, ce qui signifie qu'il doit croire raisonnablement que les agissements dénoncés ont effectivement eu lieu. Colporter ou faire courir des rumeurs sans fondement n'est pas une activité protégée. Le fait de livrer délibérément des informations 12 inexactes ou mensongères constitue une faute pouvant donner lieu à des mesures administratives, disciplinaires, ou autres.

Notre engagement

Nous souhaitons que nos employés se sentent en mesure de fournir des informations sur leurs préoccupations, qu'ils comprennent où ils peuvent effectuer leurs alertes, qu'ils aient connaissance des étapes suivant leur alerte et s'assurer qu'ils se sentent en sécurité en lançant une alerte.

Quels comportements doivent être signalés

Nous souhaitons vous entendre si vous êtes témoin ou avez connaissance d'un comportement qui est :

- Frauduleux
- Illégal
- Corrompu
- Malhonnête
- Contraire à l'éthique
- Viole la loi ou tout autre code juridique
- Crée un environnement dangereux
- Enfreint l'une des politiques de notre entreprise
- Discriminant
- Relève du harcèlement et/ou intimidation de toute sorte
- Toute conduite préjudiciable au Groupe Jarnias et susceptible d'entraîner une perte financière ou non financière

Qui est concerné par cette politique ?

Les personnes suivantes seraient considérées comme une « personne éligible » et seraient concernées par la politique dédiée au lancement d'alerte de GROUPE JARNIAS :

- Employés (dont directeurs, managers, stagiaires et intérimaires)
- Entrepreneurs, consultants, prestataires de services, fournisseurs, partenaires commerciaux
- Anciens salariés

Cette politique s'applique à toutes les entreprises, divisions et bureaux de Groupe Jarnias. Elle s'applique également dans toutes les juridictions où nous opérons. Si la législation, la réglementation ou les lois locales offrent un niveau de protection supérieur à celui inclus dans cette politique, la législation locale prévaudra.

6.2 Processus de lancement d'alerte

Quelles options les employés ont-ils pour lancer une alerte ?

Si un employé ou une personne éligible souhaite lancer une alerte, il dispose de différents canaux pour le faire.

- Parler à un cadre supérieur au sein de son entreprise
- Compléter [ce formulaire](#)

Vous pouvez rester anonyme. Nous respectons et protégerons votre identité si vous choisissez de faire un signalement anonyme. À tout moment, vous pouvez vous identifier, mais ce choix vous appartient et à aucun moment vous n'avez besoin de le faire ou vous ne serez obligé de fournir votre identité. Si vous décidez de divulguer votre identité, nous nous efforcerons de la protéger et indiquerons et documenterons qui, au sein de l'organisation, saura que vous avez soumis votre rapport d'alerte.

Il convient de noter que nous ferons tout son possible pour enquêter sur votre alerte, mais dans certains cas, il y a des limites à ce qui peut être réalisé si le lanceur d'alerte décide de rester anonyme.

Quel est le processus de retour d'information au lanceur d'alerte

Dans le cadre de notre processus d'enquête, nous informerons le lanceur d'alerte de l'avancement de l'enquête. Ces mises à jour peuvent inclure les éléments suivants :

- Nous avons confirmé la réception de l'alerte.
- Nous avons commencé le processus d'enquête.
- L'enquête est actuellement en cours.
- L'enquête est close.

Notre engagement est que le lanceur d'alerte sera notifié une fois l'enquête clôturée. Cependant, en raison des directives de confidentialité de notre entreprise, il arrivera que des informations ne puissent pas être partagées avec le lanceur d'alerte.

6.3 Comment les lanceurs d'alerte sont protégés

Anonymat après avoir lancé une alerte

Après avoir soumis un rapport, les politiques suivantes concernant l'anonymat sont en place pour protéger l'identité d'un lanceur d'alerte :

- Le lanceur d'alerte a le droit de rester anonyme et n'a besoin de s'identifier à aucun moment pendant le processus d'enquête.
- Si le lanceur d'alerte décide de révéler son identité à tout moment au cours du processus, nous documenterons qui aura accès à son identité.

Représailles

On entend par « représailles » toute mesure directement ou indirectement préjudiciable aux conditions d'emploi et de travail d'une personne qui est brandie comme menace, prise ou recommandée à son encontre en raison de sa participation à une activité protégée au sens de la présente politique.

Un tel comportement viole l'obligation fondamentale faite à tous les employés de faire preuve des plus hautes qualités d'efficacité, de compétence et d'intégrité, et de s'acquitter de leurs fonctions et de régler leur conduite en ayant exclusivement en vue les intérêts de l'entreprise.

Un lanceur d'alerte peut craindre que le personnel, la direction ou l'organisation n'exerce des représailles à son encontre. Dans ce cas, nous protégerons le lanceur d'alerte contre : le harcèlement, l'exclusion des réunions, les sanctions, le licenciement ou d'autres mesures discriminatoires, notamment liées à la rémunération, à la participation aux bénéfices, à la classification des postes, aux évaluations de performance, à la promotion, à la formation, aux mutations, au renouvellement de contrat, etc.

7. CONCLUSION

La conclusion de la Charte Éthique Externe du GROUPE JARNIAS marque un engagement fort envers des pratiques éthiques et responsables qui guideront nos interactions futures. Cette charte témoigne de notre détermination à maintenir des relations basées sur la confiance, la transparence et la responsabilité envers nos parties prenantes. Elle incarne notre vision d'un avenir où le succès économique va de pair avec l'intégrité et la contribution positive à la société et à l'environnement.

7.1 Réaffirmation des engagements éthiques

Nous réaffirmons solennellement nos engagements éthiques envers nos partenaires, clients, fournisseurs, collectivités et investisseurs. Nous sommes déterminés à honorer les valeurs et les principes énoncés dans cette Charte Éthique Externe à chaque étape de notre parcours. Cette réaffirmation renforce notre engagement à mener nos activités d'une manière qui reflète nos valeurs et qui génère un impact positif.

7.2 Appel à l'adhésion et à l'application collective

Nous invitons chaleureusement chaque individu et entité avec qui nous interagissons à adhérer à cette Charte Éthique Externe et à participer activement à sa mise en oeuvre. Le respect des principes éthiques n'est pas seulement une responsabilité de notre part, mais un appel à une adhésion collective pour façonner un environnement commercial plus éthique et durable. En travaillant ensemble, nous renforçons nos engagements et contribuons à créer un impact significatif.

7.3 Perspectives d'amélioration continue

La Charte Éthique Externe n'est pas une destination, mais un voyage vers une amélioration continue. Au sein du GROUPE JARNIAS, nous reconnaissions que les normes éthiques évoluent et que de nouveaux défis émergent. Nous nous engageons à rester ouverts aux commentaires, aux suggestions et aux évolutions qui peuvent enrichir notre approche éthique. Nous chercherons toujours à affiner nos pratiques, à renforcer nos engagements et à rester à la pointe des meilleures pratiques éthiques.

En concluant cette Charte Éthique Externe, nous exprimons notre confiance dans le pouvoir des valeurs éthiques pour guider nos actions vers un avenir où les succès économiques et sociaux sont alignés avec l'intégrité et la responsabilité. Ensemble, nous sommes unis dans notre quête d'un monde meilleur et plus éthique.

Ce document et toutes les informations qu'il contient sont la propriété exclusive du GROUPE JARNIAS. Aucun droit de propriété intellectuelle n'est accordé par la remise de ce document ou la divulgation de son contenu. Ce document ne doit pas être reproduit ni divulgué à un tiers sans le consentement écrit et exprès du GROUPE JARNIAS. Ce document et son contenu ne doivent pas être utilisés à des fins autres que celles pour lesquelles il est fourni. Les déclarations faites dans ce document ne constituent pas une offre. Elles sont basées sur les hypothèses mentionnées et sont exprimées de bonne foi. Lorsque les motifs justifiant ces déclarations ne sont pas indiqués, Le GROUPE JARNIAS se fera un plaisir d'expliquer leur fondement.